



CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

VILLE DE
CESSON-SEVIGNE

LETTRE DU PEL

Projet Educatif Local

N° 3 – NOVEMBRE 2011

EDITORIAL

Dans ce numéro :

Edito

La démarche du Projet Educatif Local

Le déroulement de la réflexion

L'avis des intéressés

Après la réflexion, l'action

Le Projet Educatif Local (PEL) se concrétise

9 mois après la mise en place du premier comité de pilotage du PEL et des groupes de travail associés, les premières actions validées par ce comité de pilotage en juin dernier ont été adoptées par le Conseil Municipal du 12 octobre 2011.

1

1

2

Entre temps, les principaux intéressés, les jeunes, des collégiens en l'occurrence, ont été associés au projet par le biais d'interview. Les actions préalablement décidées ont par conséquent été adaptées afin de prendre en compte leur avis.

Vous trouverez le détail de ces actions en fin de document, présentées selon les 3 thématiques retenues. Leur réalisation est prévue à partir du 4^e trimestre 2011, puis sur l'ensemble de l'année 2012.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement, pour la première de ces actions : une nuit du sport / de la culture !

Claudine David

Adjointe Education,

Jeunesse et Vie Citoyenne



1- La démarche du Projet Educatif Local

- 3 Un Projet Educatif local est un dispositif qui vise à mettre en cohérence et en complémentarité les différents acteurs socioéducatifs d'un territoire afin d'harmoniser les actions mises en place en direction d'un public.

Le PEL est un projet pour la ville, où le partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, du sport, de la culture et de la citoyenneté est indispensable :

- 4 Concrètement, cela veut dire passer par une phase de remise à plat de l'existant pour en rechercher les éventuelles carences et pour apporter des propositions d'amélioration.

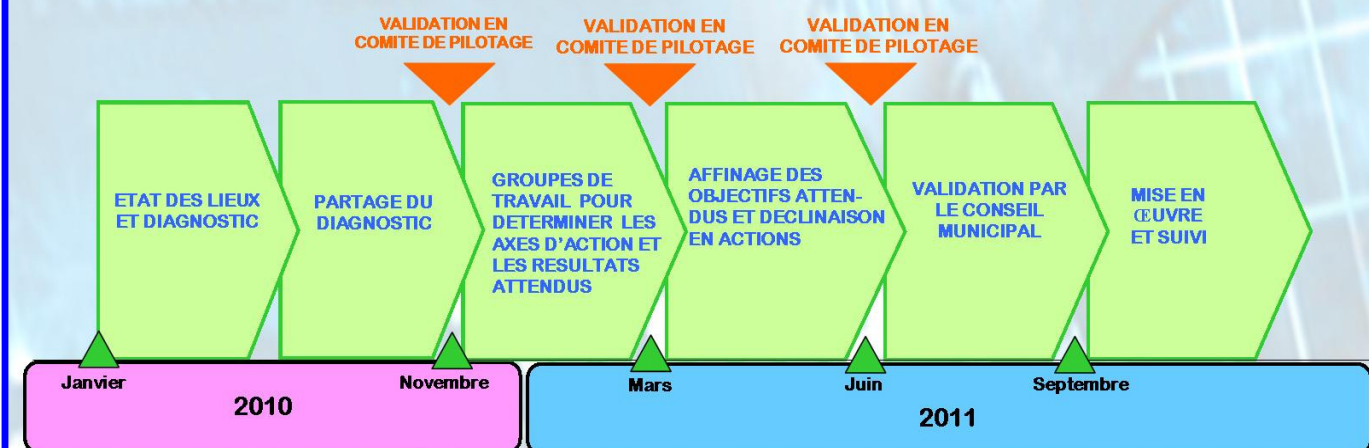
A travers cet outil, la Municipalité souhaite accentuer son action socioéducatrice en direction des 10-18 ans. A terme, le PEL pourra élargir son champ d'action vers les plus jeunes ou les jeunes adultes.



Contacts : Direction Education jeunesse 06 22 91 61 09 / anthony.bataller@ville-cesson-sevigne.fr
Retrouvez la Lettre du PEL sur www.ville-cesson-sevigne.fr / Rubrique Education et jeunesse

2-Le déroulement de la réflexion

La démarche du Projet Educatif Local à Cesson-Sévigné



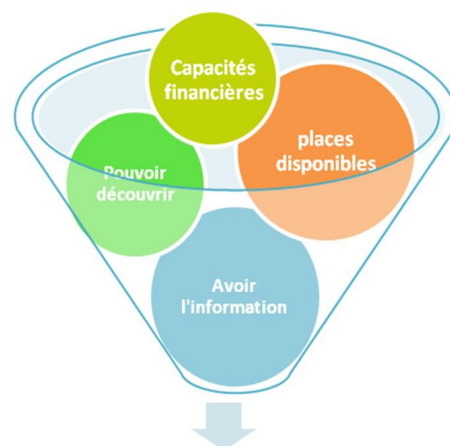
En 2010, le partage du diagnostic en comité de pilotage a permis de faire émerger des questionnements et des axes de travail qui ont été traités spécifiquement dans des groupes de travail dédiés aux thématiques suivantes :

1. Comment s'opère le choix de l'activité ?
2. L'offre de loisirs est-elle en adéquation avec les besoins des jeunes ?
3. La pression subie par les jeunes dans l'occupation du temps libre.



Les trois groupes de travail composés de représentants d'associations, de l'Education Nationale, d'élus municipaux et d'agents communaux (*culture, sports, loisirs, jeunesse*) ont « accouché » de principes simples mais fondamentaux concernant l'offre de loisirs en direction des 10-18 ans.

Pour pouvoir pratiquer une activité, un jeune doit avoir l'information, pouvoir découvrir l'activité en soi, qu'il ait les capacités financières d'y accéder et enfin qu'il y ait des places disponibles pour l'accueillir.



Enfin, les participants sont arrivés à la conclusion qu'au-delà de la pratique d'une activité, celle-ci tenait un rôle important dans la vie du jeune et dans sa construction :

- L'activité favorise l'épanouissement du jeune
- Les adultes peuvent jouer un rôle d'impulsion
- Le temps des jeunes est très organisé à Cesson
- Il faut un équilibre entre les temps familiaux, éducatifs, scolaires et de loisirs

3-L'avis des intéressés

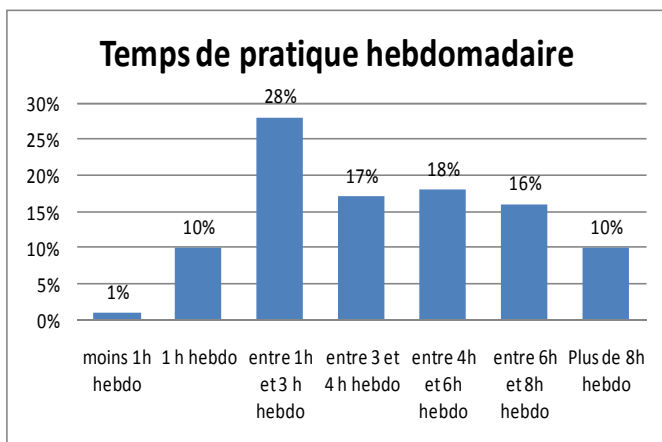
Afin d'étayer la réflexion sur l'offre de loisirs, nous ne pouvions faire l'économie de la parole des premiers intéressés : les JEUNES.

C'est pourquoi les animateurs du service jeunesse sont allés à leur rencontre au collège de Bourgueville pour leur poser des questions sur leurs loisirs. (sondage effectué auprès de 80 jeunes âgés de 11 à 15 ans)

LES RESULTATS

Il apparaît que 96% des jeunes cessonais interrogés pratiquent au moins une activité. Parmi eux, 54% ne pratiquent qu'une seule activité, 30% deux activités, 5% trois activités et 6% plus de trois activités.

Parmi ces activités pratiquées, les 3/4 sont de nature sportive.



Le diagnostic mené en 2010 avait mis en lumière le fort taux de pratique d'activités des jeunes cessonais (3,3 activité/jeune/an). Des enquêtes démontrent également le lien fort entre taux d'activité et niveau scolaire.

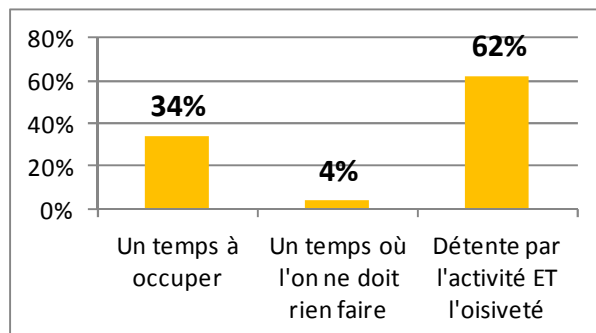
Le graphique ci-dessus indique que **61%** des jeunes cessonais consacrent au moins **3 heures** par semaine à une activité sportive ou culturelle.

...et ceux qui ne pratiquent pas d'activités ?

Les 4% déclarant ne pratiquer aucune activité l'expliquent majoritairement par un manque d'information sur l'offre existante et par le manque de places disponibles lorsqu'ils font la démarche de vouloir s'inscrire.

Ces problèmes de l'information et de l'accueil ont été également soulevés par les adultes participants aux groupes de travail

Leur conception du temps libre

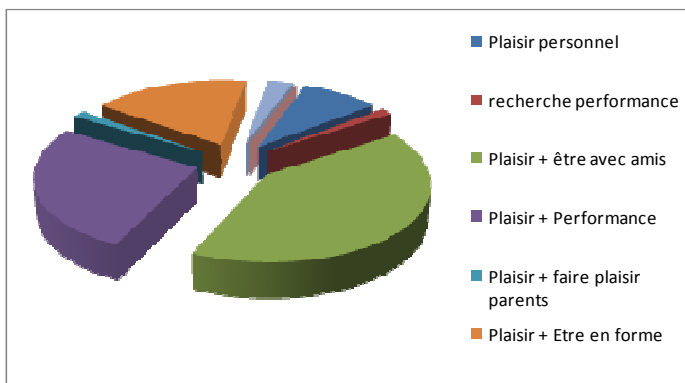


Le graphique ci-dessus tord le cou aux préjugés sur les jeunes !

En effet, moins de 5% des jeunes interrogés indiquent l'oisiveté comme mode unique « d'occupation » de leur temps libre. Elle est naturellement présente dans leur façon d'appréhender le temps libre mais tout comme le ferait un adulte qui a besoin de ne rien faire, de se reposer.

Ce résultat est aussi à mettre en lien avec l'environnement spécifique de Cesson-Sévigné, où les jeunes ont accès à de nombreux services et à une offre de loisirs conséquente. De même, les groupes de travail ont mis en lumière la conception parentale du temps libre des enfants. Celle-ci indique que beaucoup de parents à Cesson ne conçoivent pas que leur(s) enfant(s) ne pratiquent aucune activité.

But recherché dans la pratique d'une activité



Contrairement à ce qui est ressorti des groupes de travail des adultes, il semblerait que nos jeunes ne rejoignent pas leurs aînés dans leurs conclusions. Ceci se ressent notamment sur la question de la pression subie par les jeunes pour occuper leur temps libre et qui avait été soulevée par les participants comme semblant être un point à travailler. Si l'on analyse les réponses des jeunes sur ce sujet, il apparaît que ces derniers choisissent librement leur activité. Aucun jeune n'a invoqué une pression parentale, tout au moins une envie de leur faire plaisir et qui se retrouve dans une minorité extrême de réponses.

La motivation première et qui rejoint les propos des spécialistes de l'adolescence est **la recherche de l'entre-soi** et du **plaisir**. L'activité est appréhendée comme un moment sans contrainte et qui est moins une finalité qu'un moyen de côtoyer ses pairs. Il n'en demeure pas moins que la recherche de la performance est présente mais qu'elle ne peut se dissocier du plaisir de pratiquer une activité ou d'être entre amis (30% la cite avec ces deux critères et 1% la cite comme unique motivation)



4- Après la réflexion ... l'action !

Les groupes de travail de janvier et février ont fait émerger des constats. Face à ces constats, des propositions de pistes d'amélioration ont été évoquées. Ces points précis ont fait l'objet d'une validation du comité de pilotage du PEL.

Il en ressort que le comité de pilotage a décidé de travailler sur :

1. La façon de replacer le jeune au centre de la réflexion en prenant de la hauteur par rapport à la pratique pure d'une activité. Quel bénéfice pour le jeune, quel critère de choix, ce choix est-il éclairé ? Toutes ces questions ont amené le groupe à vouloir approfondir cette thématique. Ainsi dans ce champ du jeune comme acteur des ses loisirs, trois sous-thématiques se dévoilent avec l'activité comme favorisant **la création de relations, l'épanouissement et l'esprit critique.**
2. La possibilité que les jeunes puissent découvrir le panel d'activités qui leur sont offertes sur Cesson-Sévigné ou en pratiquer pendant les vacances. Ainsi ont émergé, deux sous-thématiques : **Découvrir avant de s'engager et pouvoir accueillir le jeune dans l'activité**
3. La thématique des modalités d'accès aux activités. Plusieurs choses ont été pointées comme étant des freins à la pratique d'activités et parmi elles **l'accès à l'information plus ou moins facilité.**



Thématique # 1 :

LE JEUNE ACTEUR DE SES LOISIRS

Objectif poursuivi : Permettre la rencontre des jeunes dans le cadre de pratique collective d'activité dans le souci de favoriser leur autonomie et leur prise de responsabilités.

Actions envisagées pour atteindre cet objectif :

Organisation d'une Nuit du Sport /de la Culture

Proposer des stages ouverts aux non licenciés tous secteurs confondus. En lien avec associations et services municipaux

Élargir les tranches d'âges des stages multi-sports organisés par la Ville (actuellement de 5 à 10 ans)

Proposer des temps d'accueil des jeunes dans un équipement où un professionnel construirait des activités en fonction des envies des jeunes.

Créer une charte dans laquelle les acteurs associatifs valoriseraient les objectifs du Projet Educatif Local

Créer une bourse communale favorisant la formation des jeunes.



Thématique # 2 :

LA DECOUVERTE

Objectif poursuivi : Permettre aux jeunes de découvrir des activités sportives et culturelles.

Actions envisagées pour atteindre cet objectif :

Développer les activités culturelles sur les périodes de vacances

Développer les activités sportives et culturelles sur le temps périscolaire

Développer les activités de loisirs sur Cesson-Sévigné pendant toute l'année

Permettre l'accès aux activités pour tous



Thématique # 3 :

L'INFORMATION

Objectif poursuivi : Développer des moyens d'information adaptés aux jeunes

Actions envisagées pour atteindre cet objectif :

Améliorer les modes et les moments de communication sur l'offre existante

Réfléchir sur le format sur une charte graphique fléchant les activités pour les jeunes.

Créer des espaces d'affichage à destination spécifique des jeunes.

Afin de s'assurer de la meilleure pertinence dans la mise en œuvre de ces actions, il sera fait appel aux différents acteurs éducatifs du territoire (monde associatif, services municipaux, institutions) qui se réuniront en Groupes de travail dédiés. Ainsi, chaque opérateur pourra s'emparer du PEL pour **promouvoir et développer** la pratique de loisirs chez les jeunes de Cesson-Sévigné.